

L'Union Amicale des Coiffeurs de Lille

Elle avait 21 adhérents au début et en compte maintenant 189

Fondée le 3 juillet 1878, l'Union amicale des Coiffeurs groupait alors membres. Le Bureau comprenait MM. Oudart, président; Lafay, vice-président; Dumoulin, secrétaire-trésorier; Dantin, Durocq, Gogez, Lausent, administrateurs.

La Société a eu depuis comme présidents: MM. Oudart, Dumoulin, Lafay, Parant, Dantin, Sorez et Palmarès, président actuel depuis le 3 juillet 1927; comme vice-président, MM. Lafay, Arrière, Fouré, Mouton, Desiré Duriez,

240 fr. par mois, pendant les 3 premiers mois et si la maladie se prolonge à 180 fr. par mois pendant les 3 mois suivants.

Comme indemnité au décès, cette société accorde de 130 à 130 fr. selon le nombre d'années de cotisation. Elle a maintenant quatre retraités et un pensionné incurable.

Elle compte actuellement 189 adhérents dont 54 femmes de sociétaires. Elle a payé 65,745 fr. de secours depuis sa fondation et avait, fin mars dernier, un capital de 36.603 fr.



LA COMMISSION DE L'UNION AMICALE DES COIFFEURS

Laurent, Poltratin, et M. Duriez, vice-président actuel depuis le 8 novembre 1926; comme secrétaire: MM. Dumoulin, Piatel et Dissaux, secrétaire actuel depuis le 30 novembre 1926; comme trésorier, MM. Parant, Dantin, Gogez, Ruchonnet, Palmarès et Lemahieu, trésorier actuel depuis le 5 juillet 1920.

Ce groupement avait pour titre à la fondation, Société des secours mutuels des coiffeurs, barbiers et posticheurs de Lille.

Au mois d'avril 1900, sur la proposition de M. Dantin, elle prit le nom de Union amicale des Coiffeurs de Lille, société de secours mutuels.

En janvier 1906, elle fut transformée en société mixte par suite de l'admission des femmes des sociétaires.

En janvier 1907, le secrétaire M. Dissaux, créa une caisse spéciale pour le paiement des médicaments et aussi en partie pour les visites médicales. Elle s'appelle Caisse pharmaceutique.

Les cotisations furent successivement pour la Société de secours de 12 fr. par an de juillet 1878 à janvier 1920; de 20 fr. par an jusqu'à juillet 1924 et depuis collectionnées de 36 fr. par an.

Au début, elle accordait en secours de maladie 40 fr. par mois. Cette indemnité de maladie est devenue actuellement de 40 à 60 fr., 90 fr., 120 fr., 150 fr. Actuellement elle s'élève à

Pour la Caisse pharmaceutique les adhésions sont facultatives. Elle a débuté en janvier 1907 avec 25 adhérents et en comptait, à la fin d'avril dernier, 120. Depuis sa création elle a payé à ses membres 10.838 fr. pour produits pharmaceutiques, visites médicales, indemnités de funérailles, frais d'hospitalisation. La cotisation annuelle est de 12 fr., dont 6 fr. pour la Caisse pharmaceutique et 6 fr. par versement médicale, 3 fr. par journée d'hospitalisation et 100 fr. au décès.

Actuellement, pour être admis dans la Société de secours il faut être cotisant et verser un montant de 10 fr. de 15 à 25 ans; 13 fr. de 25 à 30 ans; 16 fr. de 30 à 35 ans; 20 fr. de 35 à 40 ans. Passé 40 ans, on ne peut plus être admis.

Pour la Caisse pharmaceutique le droit d'adhésion est de 12 fr. à n'importe quel âge, jusqu'à 40 ans.

L'Union amicale se dispose, croyons-nous, à fêter le cinquantenaire de sa fondation le 27 août 1928, jour de sa fête patronale et corporative.

La Commission de l'Union adresse un pressant appel aux coiffeurs en âge d'être admis dans l'Association les conviant à venir accroître le nombre de ses adhérents en vue d'être en état de remplir son rôle social, s'inspirant de la solidarité.

Une agréable surprise à l'assistance chantée, en strophes de sa composition, l'historique de la Société des Anciens Brigadiers et Caporaux.

Le président M. Lasser, a fait un exposé de la situation de la Société. Il a souligné le rôle de la Mutualité dans la vie sociale et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

M. Lasser a ensuite lu un rapport sur l'état de la Mutualité. Il a souligné les progrès réalisés et a remercié les membres pour leur dévouement.

Tout agent des chemins de fer désireux d'adresser une demande d'admission au Président du Conseil d'administration de cette institution, 2, impasse d'Amélie, à Paris (8e arrondissement).

Les conditions d'admission sont les suivantes: Être fils d'un agent des chemins de fer (le Préventorium n'est ouvert jusqu'à présent qu'aux garçons).

Avoir six ans révolus et moins de quatorze ans; Avoir la garantie du père, de la mère ou de secours ne payer ni cotisation ni contribution au Conseil d'administration, qui est actuellement fixé à cinq francs par enfant et par jour; être en bonne santé et ne pas souffrir de maladies contagieuses, tuberculose, syphilis, etc.

Le Préventorium d'Anselles est réservé aux enfants (garçons) atteints des formes infantiles et curables de la tuberculose pulmonaire, des néphrites, des tuberculoses bronchopulmonaires, des manifestations ganglionnaires externes et séquelles de tuberculose oséo-articulaires.

Un bâtiment est spécialement affecté et avant un an ou deux il sera ouvert un second Préventorium pour les filles.

On peut acquiescer le titre de Membre fondateur en payant une cotisation annuelle de 50 francs; Membre honoraire, 100 fr.; Membre donateur 20 fr.; Membre bienfaiteur 5 fr.

La section de Lille a pour Président, M. Piatel, chef de la section; pour Vice-président, M. Lasser, Secrétaire, M. Duprez Georges; Trésorier M. La ridan Paul, employés à l'inspection principale de Lille.

La "Tutelaire" des Employés et Ouvriers des P. T. J. du Nord

L'esprit organisateur des Postiers du Nord s'étend à tous les domaines et une grande part de leur activité va à la mutualité. Leurs sociétés de secours ont pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Lille plus de 80.000 employés. Quelle force aurait une société, si tous en faisaient partie! Valons la maladie, soulager la misère, voilà des liens de camaraderie et d'amitié, voilà des liens de solidarité, les efforts de l'Association des Comptables et Employés de l'Arrondissement de Lille, et sur laquelle nous appelons votre attention.

Cette société, fondée en 1863, a son siège, 116 rue de l'Hôpital-Militaire et pour une modeste cotisation de 3 fr. par mois, offre à ses adhérents les avantages suivants: MALADIE. — Il est versé un secours mensuel de 150 fr.

CHOMAGE. — Une allocation est prévue. NAISSANCE. — Primes de 50 à 100 fr. RETRAITE. — A 55 ans, variable selon les années de présence.

DECES. — Une indemnité pouvant aller jusqu'à 500 fr. est versée aux ayants droit. COMPTABILITE. — Des renseignements sont fournis sur toutes questions.

EMPLOIS. — Procure des emplois à ses adhérents suivant leurs demandes. HABITATION. — Son affiliation à l'Union départementale permet à ses adhérents l'acquisition d'une maison moyennant un faible versement.

Cette société admet également parmi ses membres les dames employées ou dactylos, ainsi que les pupilles.

Ces deux points nous une mesure de prévoyance que de vous y faire admettre car si aujourd'hui vous êtes en bonne santé qu'un jour dit que demain vous ne serez pas frappe par la mort.

Aussi nous vous engageons vivement à demander les statuts au secrétaire-trésorier, M. Laurent Charrier, 157, Boulevard de la Liberté, Lille.

Emile MATTON, Président de la Commission de propagande.

La Mutualité ouvrière

L'Assemblée générale annuelle de cette Société s'est tenue dernièrement à Lille, au siège, 6, Place Simon-Vollant.

Le président de la Société, M. Henri Lefebvre, a ouvert la séance et remercié les nombreux sociétaires et surtout les dames qui ont bien voulu répondre à la convocation. Plus de 300 sociétaires étaient présents à cette importante réunion.

M. Crevelier présente ensuite MM. Henri Lefebvre, Président du Conseil d'administration de la M.O.; Emile Scullfort, Président de la 2e section de Lille; Léon Roger, Président de la 3e section de Lille; et M. Ougen, secrétaire d'Allorville qui n'ont pu, pour raison de santé, assister à cette assemblée générale.

M. Crevelier passe la présidence de l'assemblée générale à M. Henri Lefebvre, le sympathique président de la Mutualité ouvrière.

En prenant la parole, M. Lefebvre remercie le Président de la section de Lille, pour les éloges dont il vient d'être l'objet. Il propose à la séance de faire voter l'adoption de la proposition de M. Jules Goussault pour la lecture du rapport, mis aux voix et adopté avec félicitations.

M. Lefebvre profite de cette circonstance pour féliciter les membres de la Mutualité ouvrière, les membres des Commissions de Lille et de Lille, et en particulier les Présidents de ces sections MM. Scullfort et Crevelier, qui travaillent sans cesse au développement de cette belle œuvre.

M. Scullfort de Lille prend la parole pour remercier le Président Lefebvre des éloges qu'il vient de lui adresser. Il remercie également M. Lefebvre pour la confiance qu'il lui a témoignée en le désignant pour la présidence de la Mutualité ouvrière.

M. Crevelier à son tour remercie pour la section de Lille et au nom de ses camarades prend l'engagement de continuer à recruter des adhérents pour la prospérité de la Mutualité ouvrière.

M. Lefebvre passe à la suite de l'ordre du jour pour la question la plus importante de cette réunion: la modification de la loi d'Assurances sociales.

Proposition de modification à la Branche Incendie. Il annonce que sur l'insistance des deux sections de Lille, le Conseil d'administration a envisagé des modifications à cette branche et dans sa dernière réunion le Conseil d'administration a décidé de proposer le relèvement des cotisations pour augmenter les risques.

MM. Lefebvre, Scullfort et Crevelier donnent des indications très précises sur le nouveau tarif de cotisation à adopter. Le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité et prendra effet au premier janvier 1928.

Il est ensuite question de la question, déjà soulevée, des cotisations pour la Mutualité ouvrière. M. Lefebvre propose de faire voter la proposition de M. Jules Goussault, qui assure les sociétaires de tout son dévouement. Il remercie très chaleureusement M. Scullfort de Lille, M. Crevelier d'Allorville et M. Ougen de Lille, qui ont apporté leur concours pour la prospérité de la Mutualité ouvrière.

Des diplômes sont ensuite remis à MM. Baux Pierre, Dille, Piatel Georges, Le Roy Jean, Viret G. Forest Léon, Pontaux Emile, et remerciements des services rendus à la Société.

Avant la clôture de cette séance, un vibrant appel est fait aux membres présents pour la Mutualité ouvrière.

La réunion se termina par une brillante tombola. Ce fut une bonne journée pour la Mutualité ouvrière.

Sociétés approuvées

Par arrêté du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, en date du 11 juin, est approuvée la Société de secours mutuels des Anciens Brigadiers, Caporaux et Militaires des Postes et Télégraphes, ayant son siège à Reims. (N° 1778).

Cette nouvelle société, due à l'initiative de M. Dubois et dont M. Masse est le président actif, est une filiale de la Mutualité ouvrière de Lille. Elle a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord a pour but de protéger les veuves et les orphelins (une dizaine, croyons-nous); elles se complètent les unes les autres et s'étendent à toutes les branches de la mutualité; indemnité au décès, aux veuves, aux orphelins, aux malades mis en disponibilité; elles remboursent aussi les frais médicaux et pharmaceutiques. Elles sont réunies en une union qui l'on appelle le Préventorium des Sociétés mutualistes des Postes, Télégraphes et Téléphones de la Région du Nord.

Le tirage de la Tombola des P. T. J. du Nord

— SUITE — Les numéros suivants gagnent dans tous les séries :

Table with 5 columns of numbers representing lottery results. The numbers are arranged in a grid format, with some numbers appearing in multiple columns.

Table with 5 columns of numbers representing lottery results. The numbers are arranged in a grid format, with some numbers appearing in multiple columns.